

Électeurs, exprimez-vous (page 2)

La télé canadienne, un bien collectif (page 3)

Rendez-vous de la culture : 1^{er} bilan (page 6)

Emploi et politique d'intégration (page 9)

8 mars, Journée internationale des femmes

« Toute l'égalité, l'égalité pour toutes... Mission inachevée ! »

PAR JOHANNE BILODEAU • Pour le Comité régional 8 mars

« Toute l'égalité, l'égalité pour toutes... Mission inachevée ! ». C'est le thème retenu cette année pour les festivités du 8 mars afin de souligner la Journée internationale des femmes.

Le choix du thème résulte des discussions et réflexions menées par le Collectif 8 mars. Ce collectif est une instance nationale regroupant des responsables à la condition féminine des centrales et syndicats nationaux, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et les Tables régionales des groupes de femmes du Québec dont est membre ConcertAction Femme Estrie (CAFE).

Ce thème nous interpelle spécialement car il fait référence à la conjoncture actuelle, entre autres, à la montée de la droite économique.

Pour qui fêter, pourquoi fêter ? Pour nous, les femmes, d'abord ! Parce que nous sommes fières d'être femmes, fières de nommer des acquis (droit de vote, allocations familiales), fières de disposer de nos choix et de nos idées (contrôle des naissances, libre choix). Mais n'est-ce pas aussi une journée de revendications ? En effet, ce thème nous interpelle spécialement car il fait référence à la conjoncture actuelle, entre autres, à la montée de la droite économique. Ce thème rappelle que nous sommes toujours confrontées à une situation inachevée en matière d'égalité (équité salariale), mais égale

ment à des pertes d'acquis : les conservateurs sont convaincus que l'égalité est atteinte et sont en train d'éliminer les programmes visant la promotion de la défense des droits des femmes.

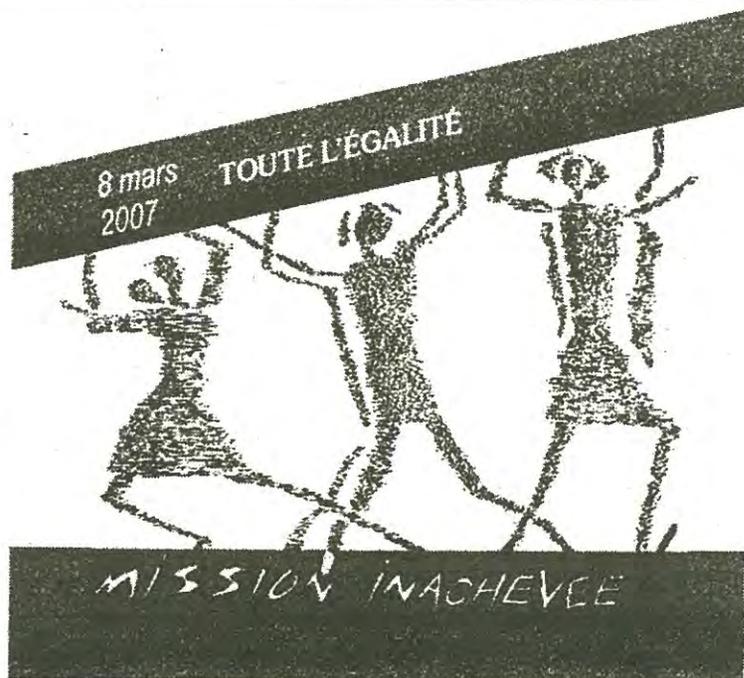
Par ailleurs, le gouvernement du Québec reconnaît que c'est une mission inachevée mais possible. Après deux ans d'attente, il vient de lancer sa politique en condition féminine qui s'intitule « Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait ». Cette politique est une raison de se réjouir mais aussi de rester vigilantes.

La Journée internationale des femmes permet de se rallier, de poursuivre les luttes et de maintenir un discours unitaire à l'égard des avancées des femmes ; de dénoncer les situations d'injustice, de discrimination et d'inégalité qui perdurent envers les femmes. Il est fondamental de s'unir et de continuer sans relâche notre travail de sensibilisation et d'action pour l'égalité afin de contrer les discours antiféministes et de s'ouvrir à l'ensemble du mouvement des femmes.

Mission possible

Puisque nous ne lâcherons pas la lutte, que nous sommes confiantes et croyons à ces avancements, chez nous, avec nos partenaires en Estrie, nous disons aussi : « Toute l'égalité, l'égalité pour toutes... Mission inachevée... Mission possible ! »

En ce 8 mars 2007, afin de garder un certain esprit festif, en région, les groupes de femmes ont donc choisi d'aller vers la population en s'unissant au *mail central* du Carrefour de l'Estrie. De midi à 21 heures, ces femmes présenteront leur organisme respectif en nous faisant connaître les buts et mission de chacun tout en distribuant le matériel promotionnel du 8 mars 2007.

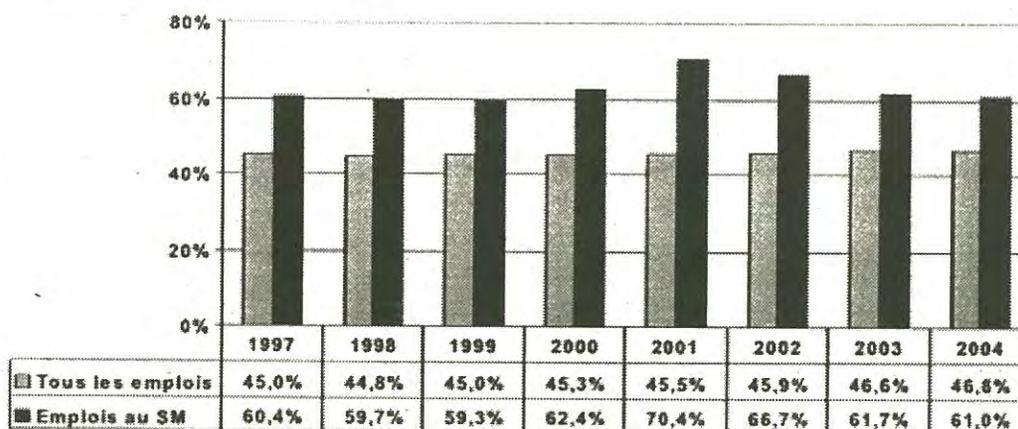


Fédération des femmes du Québec

Symbolique du visuel : Debout, trois femmes solidaires arborent avec force et mouvement du bout de leurs bras la thématique : Toute l'égalité, l'égalité pour toutes... Mais, dans les faits, l'égalité pour toutes n'est pas atteinte. La forme inégale l'illustre. Mission inachevée est inscrit d'une main femme au bas de l'affiche symbolisant une terre labourée sur laquelle les trois femmes ont les pieds bien campés.

Caractéristiques sociodémographiques des personnes travaillant au salaire minimum : une majorité de femmes

Parts de l'emploi total et de l'emploi au salaire minimum détenues par des femmes, Québec, 1997-2004



Source : Compilation de l'Institut de la statistique du Québec à partir de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada. *Le salaire minimum, la pauvreté et l'emploi : des arguments en faveur d'une hausse substantielle du salaire minimum, Au bas de l'échelle, 2006*



Soirée-débat dans le cadre des élections provinciales

Invitation à une participation auprès des différents partis politiques

Thème général : Programmes sociaux, services publics, fiscalité en lien avec la pauvreté

PARTIS POLITIQUES INVITÉS : ADQ, PLQ, PQ, QUÉBEC SOLIDAIRE, PARTI VERT

Hôtel Delta Sherbrooke

Information : Solidarité populaire Estrie

12 mars 2007 - 19 h 00 à 21 h 30

819 562-9547

ÉDITORIAL

Élections provinciales

Un gouvernement minoritaire ? Pourquoi pas ?

La plupart des spécialistes de la question vous diront, à propos d'un gouvernement minoritaire, qu'il est plus instable et moins apte à gouverner. C'est là une vision plutôt étroite de la démocratie car si un gouvernement minoritaire ne peut consciemment être obtenu par les électeurs, il n'en demeure pas moins un résultat de choix pour tous ceux qui souhaitent une plus grande participation citoyenne au Québec.

Élu par tout le monde !

Le gouvernement minoritaire est, par ailleurs, un symptôme de notre temps. On en a eu deux au niveau fédéral ces dernières années et la plupart des pays européens et des nouvelles démocraties sont gouvernés par des coalitions alors pourquoi le Québec est-il en reste ? N'y a-t-il rien de plus rassurant que de voir, le soir des élections, un nouveau premier ministre d'un gouvernement minoritaire qui parle de consensus, de discussions, etc ? À l'inverse, n'y a-t-il rien de pire pour la démocratie que de voir un élu-à-la-pluralité (élu avec le plus grand nombre de votes et non à la majorité) se proclamer le roi du monde et se prétendre élu par tout le monde (prenez Jean Perrault à la dernière élection municipale qui n'a remporté que le tiers des voix) !

Par ailleurs, l'« incapacité à gouverner » d'un gouvernement minoritaire suggère que les gouvernements prennent toujours d'importantes décisions sur des sujets qui le sont tout autant et que le premier ministre doit nécessairement avoir le pouvoir pour régler les problèmes avec un grand P sans avoir à en parler avec un parti d'opposition. Le spectacle du Parti libéral du Québec (PLQ) en fin de mandat nous fait sourire devant ces arguments. Le mode de scrutin majoritaire et les élections à dates aléatoires sont autant des incitatifs à la gouvernance purement partisane qu'un frein aux véritables réformes. Un gouvernement plus instable recourrait probablement plus au peuple sous la forme de référendum ou tout simplement de sondages ; il ne disposerait plus d'une carte blanche pour renier ses promesses.

Des promesses... alouette !

Ces promesses d'ailleurs doivent laisser songeurs. Cette élection devrait, semble-t-il, porter sur la santé. Or, le principal sujet en santé est l'adoption probable d'un système de santé à deux vitesses. Avec la question environnementale (à plusieurs volets), cet enjeu est le plus important de la campagne. Cela dit, au moment de mettre sous presse, aucun des chefs n'en avait parlé. L'ADQ et le PLQ proposent tous deux cette alternative tandis que le PQ semble la rejeter et que Québec Solidaire se limite à la question des médicaments. Quant à l'environnement, tous les partis se ressemblent : on associe essentiellement l'écologisme à « transport en commun, éoliennes et char électrique » alors que ce problème demande des solutions autrement plus radicales, on se contente de distribuer les bonbons et de se peindre la queue du Q en vert.

Qui veut vraiment de Charest pour encore quatre ans ? Qui voudrait sérieusement élire Dumont avec sa révolution du bon sens ? Qui est séduit par le nouveau PQ qui ne parle que de PIB et de subventions aux alumineries ? Et qui croit que Québec Solidaire sait vraiment où il s'en va ?

Électeurs, exprimez-vous !

Bref, il faut aller voter, et ce, sans considération « stratégique ». Le choix d'un parti politique pour gouverner le pays demeure, encore aujourd'hui, un élément essentiel à la vie démocratique. Et s'il résulte de ce vote un gouvernement minoritaire, ce ne sera pas la fin du monde. Au contraire.

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

LES CHANCES SONT
GRANDES POUR QUE
ÇA SE CONTINUE
APRÈS LE 26 MARS
PROCHAIN...



Élections provinciales : en plein dedans !

PAR BENOÎT PILOTTE

Nous y sommes, et en plein dedans. Les deux pieds dedans. Les yeux, les mains, les oreilles, les coudes, les genoux, les tripes, tout y passe. Sollicités plus que jamais, ensevelis de pancartes, martelés de slogans, enveloppés de promesses, gavés de statistiques et de sondages, c'est la parade de la vanité et du trompe-l'oeil.

Cette année, les marmottes laissent la place aux coqs. Des coqs bien peu muselés. Tantôt, ils montrent leurs becs fins en coquetant innocemment aux côtés d'enfants ou de personnes âgées, tantôt, ils se fustigent entre eux en poussant des coquericos éclatants, devant un public sidéré ou indifférent. Mais un public qui détient un grand pouvoir, « leur » pouvoir. Qu'on se le dise, le printemps est bel et bien arrivé au Québec. Place au combat de chefs, aux discussions familiales houleuses, aux déchirements. Nous sommes en quête d'un nouveau dirigeant !

Classe B

Qu'on se le dise : quelconque poulailler (lire ici « grand parti politique ») qui en méprise un autre, méprise par conséquent tous les sympathisants de ce dit parti, et cela, c'est de l'arrogance

inacceptable ; un grand coq (lire ici « grand chef de poulailler ») qui menace publiquement de faire ressortir au besoin le passé louche d'un coq ennemi, le fait déjà de par ses menaces, et cela, c'est ou faire preuve de bien peu d'élégance, ou prendre l'électorat pour de vulgaires poussins de classe B ! (ou les deux!). Qu'on se le dise : un grand coq qui prétend être à l'écoute de tous les Québécois et qui est en constant faux pas, a beaucoup trop d'oreilles à supporter pour ses frêles pattes, sans pour autant être dans les faits réellement à l'écoute de quiconque. Ce doit être cela un chef ? Est-ce le menu offert aux Québécois en 2007 ?

Mordre la poussière

Malheureusement, la population encore bernée au centre de ces assauts, va presque naturellement se ranger derrière

l'un de ces guerriers affranchis. Alors que l'un scandé que sa priorité est la santé et l'autre l'éducation, sinon la baisse d'impôts, ou encore la défense, nous sommes en train de déchirer nos lambeaux et de nous déchirer entre nous.

Mes priorités dans l'actuelle campagne sont : faire en sorte que nous anéantissions tout ce cynisme électoral ; sortir du noble rôle de représentants de l'État ces gens sans scrupule avides de pouvoir ; que tous les grands partis mordent un peu la poussière. De grâce, qu'on ne leur fasse pas cadeau d'une xième ultime chance sous le même vieux prétexte de vouloir nuire à notre « plus moins bon » candidat respectif. Que l'on vote jaune, vert, brun ou solidaire, qu'importe, en autant que nos trois grands coqs réalisent qu'à bafouer la population, ils s'affirment eux-mêmes comme étant indignes de la représenter.

ENTRÉE
LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : (819) 821-2270
entree@aide-internet.org

Tirage : 9000

Équipe de rédaction

Yanick Bilodeau
Louise Daigle
Claude Dostie Jr
Annie Forest
Carole Gascon
Normand Gilbert
Jessica Lemieux
Benoît Pilotte

Mise en page

Louise Daigle

Correction

Louise Daigle

Caricature

Pierre Berger
Eve-M. Desrosiers

Collaboration

Ghislaine Beaulieu
Sylvie Bergeron
Johanne Bilodeau
Manon Brunelle
Pierrot Gagnon
Micheline Plante
Denis Poudrier

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Graphisme de la nouvelle maquette :
Graphiq Illustration

Distribution : Publi-Sac Estrie

Poste publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2007
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite
délimité par les rues Queen au nord,
Saint-Joseph au sud, Le Phare à
l'ouest et par la rivière St-François.

AMECQ Association des
maîtres de
construction
du Québec

Distribution
Assurément
AVODA

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture
et des Communications

Rpm

Une autre fermeture locale

PAR BENOÎT PILOTTE

La Tribune du 20 février dernier traitait d'une bien triste nouvelle : la fermeture du Méto Dunant dans le quartier d'Ascot, prévue pour le 31 mars prochain. Triste, parce que de nombreux travailleurs y perdront leur emploi ; qu'elle nécessitera pour eux une relocalisation dont tous ne pourront sans doute pas connaître ; que le quartier d'Ascot perdra un peu de son dynamisme ; que cette perte risque d'affecter les commerces avoisinants ; qu'une entreprise bien de chez nous, qui a vu le jour avant un grand nombre de ses clients actuels, s'apprête à tirer le rideau et qu'une fois de plus, c'est le petit qui perd au profit du gros.

Ce n'est pas le plus « grand » qui l'emporte. Simplement le plus « gros ». Car il n'y a rien de bien grandiose dans l'implantation massive et lourde de magasins à grande surface, principaux responsables de cette fermeture, entre autres. Rien que du grossier, de l'absurde, de l'aberrant.

C'est presque avec un sentiment d'impuissance ou d'indifférence que nous pourrions recevoir cette nouvelle. S'insérant dans une conjoncture qui semble de plus en plus précaire, cette fermeture fait presque ordre de faits divers, d'une parmi tant d'autres car elle semble s'insérer dans la nature des choses, comme la neige en hiver. Pourtant, cette nouvelle, comme toutes ses semblables, consti-

tue une véritable tempête pour une multitude de citoyens et citoyennes qui perdent des commerces près de chez eux.

Pendant que des employés s'apprêtent à nettoyer une dernière fois leurs habits avant de les déposer là où ils les ont pris il y a 20 ou 30 ans, pendant que des gens du quartier devront se résigner à se déplacer plus loin pour se nourrir, ces grosses entreprises continueront de glousser et de se faire une lutte féroce pour augmenter leur part du gâteau. Leurs actionnaires y gagneront peut-être bien un petit quelque chose, et ce, malgré le fait qu'aucun d'entre eux, probablement, n'a la moindre idée où se situe Sherbrooke sur une carte !

Penser à freiner

Il est grand temps que la population québécoise, particulièrement la population sherbrookoise, mette un frein à ce désastre, à ce fiasco du néolibéralisme. Il est plus que temps d'affirmer que nous en avons assez de ces fermetures et du cynisme de ces entreprises qui nous gouvernent parfois plus que nos gouvernements. Il est dangereux de générer d'aussi faramineux profits dans les mains d'aussi peu de gens. Les prix sont peut-être moins chers chez l'immense concurrent mais celui-ci demeurera-t-il loyal envers ses clients (la population) lorsqu'il connaîtra des problèmes d'approvisionnement ou de finances (lire

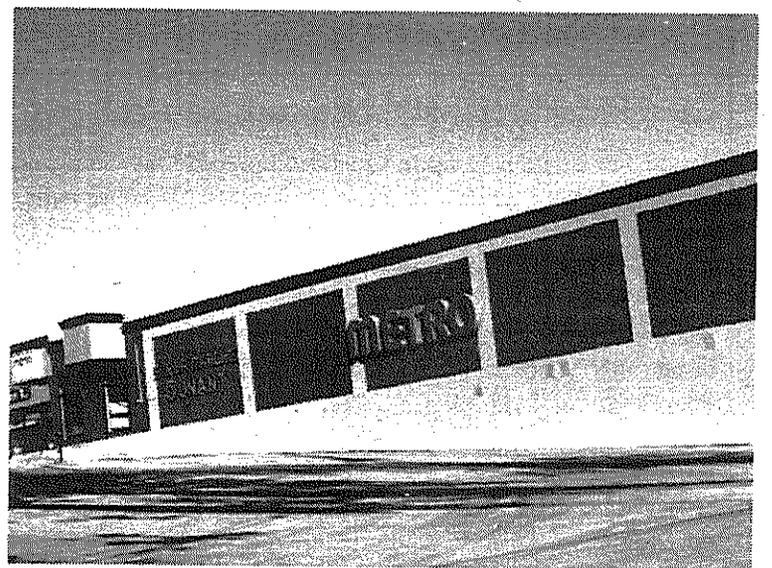


Photo : Benoît Pilotte

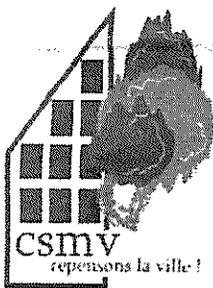
La fermeture du Méto Dunant, une bien triste fin pour un commerce de proximité dans le quartier d'Ascot !

ici : « générer des millions de profits qui ne seront pas assez pour eux »). Se penchera-t-il alors vers des coupes dans ses propres bastions ou vers une simple fermeture, appauvrissant ainsi toujours et toujours plus la population ?

Le frein dans les mains

Malgré ce triste constat, nous avons une sacrée veine, à Sherbrooke ! Nous aurons l'occasion, le 6 mai prochain, d'exprimer notre mécontentement par l'entremise d'un référendum !

En effet, nous serons invités à nous prononcer sur un plan d'urbanisme que la Ville tente de nous imposer et qui offre peu pour redorer les quartiers les plus pauvres de la ville. Un plan d'urbanisme qui, nous le savons bien, portera une attention démesurée au plateau Saint-Joseph, au détriment des commerces de proximité. Profitons de ce moment pour rappeler à la Ville notre mécontentement... et nous permettre, pour une fois, à nous aussi, de glousser de rire.



Quelque référendum et autres considérations

Plusieurs citoyennes et citoyens de Sherbrooke ont parlé haut et fort lorsqu'ils se sont rendus signer les registres concernant le nouveau plan d'urbanisme en janvier dernier. À la suite des résultats obtenus (3 189 signatures), l'administration Perrault s'est retrouvée devant deux choix : retirer des règlements et apporter les changements qui s'imposent ou bien aller de l'avant avec un référendum qui coûtera au bas mot 700 000 \$. La partie continue.

PAR LOUISE DAIGLE

Le référendum se tiendra le 6 mai prochain et se déroulera sur une seule journée. Bien que le libellé exact de la question ne soit pas encore connu, la Coalition Sherbrooke Milieu de Vie (CSMV) va rallumer le flambeau et rassembler ses forces pour l'occasion.

Le règlement n° 327

Comme pour la signature des registres, les gens devront se prononcer sur le règlement de zonage n° 327. Pour la CSMV, ce sera le seul moyen d'agir concrètement pour la préservation des zones écologiques, pour dire non à l'agrandissement du plateau Saint-Joseph et pour insister sur les alternatives à l'auto en matière de transport. Bref, ce sera le début d'un virage réel vers le développement durable dans la Ville de Sherbrooke !

Pour avoir le droit de vote, les citoyens devront être inscrits sur la liste référendaire le jour même du vote. Ils ne pourront s'inscrire cette journée-là même en présentant une preuve de résidence et en prêtant serment comme ce fut le cas lors de la période de signature des registres. Ainsi, l'inscription sur la liste doit absolument être faite lors de la révision de la liste référendaire. La révision devrait avoir lieu au courant du mois d'avril.

Par ailleurs, les mêmes personnes qui ont pu signer le registre pourront également voter au référendum. Les étudiants, les travailleurs ou les personnes hospitalisées peuvent choisir d'être considérés domiciliés à Sherbrooke s'ils se trouvent ici en raison d'études, d'un travail ou d'une hospitalisation. Il faut comme la dernière fois, avoir été

présent sur le territoire lors du 16 octobre 2006 (date de référence, i.e. de l'adoption des règlements).

Districts de votation

Des bureaux de vote seront aménagés dans l'ensemble des districts électoraux : Brompton, Est, Lennoxville, Sud, Rock-Forest/Saint-Élie/Deauville et Nord. La CSMV aura droit à un représentant du « non » dans chaque salle de votation. Elle est à la recherche de bénévoles pour quadriller la ville ou la représenter lors de cette journée fort importante. Une séance d'information sur la démarche de la coalition et le déroulement du référendum est prévue. Pour information, téléphonez au 819 821-4644 ou encore, coalitionsmv@hotmail.com
Source : CSMV

Avis de recherche

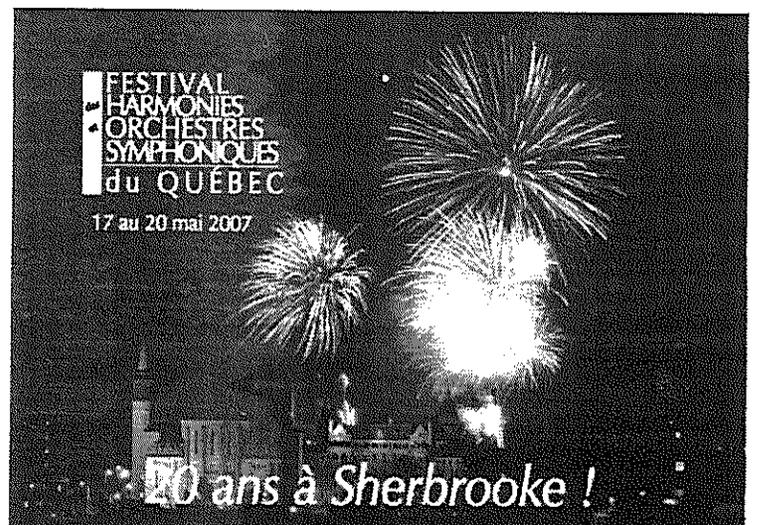


Photo : Ville de Sherbrooke

Le Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec fait appel à la communauté afin de rencontrer des gens pour qui le Festival leur a permis de connaître la Ville de Sherbrooke, de revenir y faire leurs études et, les études terminées, d'y aménager. Si vous vous reconnaissez dans cette description, SVP contactez-nous au 819 823-7229.

Nous espérons pouvoir rencontrer des citoyens qui ont suivi ce parcours et faire une étude pour voir si le Festival permet des retombées économiques à long terme et s'il contribue à l'enrichissement social de notre collectivité. Nous aimerions également vous rencontrer puisque cette année, le Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec fêtera, du 17 au 20 mai 2007, son 20^e anniversaire. Pour souligner cet événement, nous aimerions vous inviter à une activité spéciale lors de notre cérémonie d'ouverture.

Informations : (819) 823-7229
com@festivaldesharmonies.com

Source : Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec

MÉDIA

La télévision canadienne, un bien collectif

En janvier dernier, l'empire Quebecor, précédé par Shaw, un câblodistributeur de l'Ouest, a décidé de bouder le Fonds canadien de télévision (FCT) en cessant ses versements mensuels. Cette décision est illégale, puisque selon les règles émises par le CRTC, les câblodistributeurs doivent remettre 5 % de leurs revenus bruts au CRTC, lequel verse 80 % de cette somme au Fonds afin de financer la production d'émissions canadiennes. Pour 2006-2007, l'enveloppe se chiffre à 265 millions, dont 165 millions proviennent des câblodistributeurs et fournisseurs de signaux satellites. La somme restante provient du gouvernement fédéral. Si Quebecor et Shaw avaient décidé de maintenir leur décision, c'est 60 millions de dollars qui auraient été en jeu.

Motifs et solutions

La décision de Quebecor et Shaw repose sur leur mécontentement face au financement de la télévision de Radio-Canada financée à 37 % par le Fonds. Selon eux, la télévision d'État ne devrait pas être subventionnée par le privé. Quebecor et Shaw dénoncent également le fait que le Fonds ne réponde plus aux besoins actuels des câblodistributeurs étant donné l'émergence de nouvelles technologies. M. Péladeau a donc proposé la création de son propre fonds de télévision pour financer uniquement les productions de Quebecor. Le conglomérat renoncerait ainsi à sa subvention en provenance de Patrimoine Canada, sans toutefois renoncer aux crédits d'impôt fédéraux qui lui sont accordés. De plus, il aimerait profiter de crédits d'impôt provinciaux qui lui ont été refusés jusqu'à maintenant. Évidemment, c'est Quebecor qui déciderait à qui irait l'argent !

La ministre du Patrimoine, Bev Oda, soutient que la structure du Fonds doit être revue et la ministre québécoise de la Culture, Line Beauchamp, croit que la télévision canadienne est au cœur d'une importante crise de nature politique. Pour les artistes et réalisateurs québécois de la télévision, la proposition de Quebecor est tout à fait inacceptable, car elle a pour conséquence de mener à une uniformisation des émissions, sans garantie quant au contenu canadien.

Un revirement

Près d'un mois après la décision de Quebecor, la ministre du Patrimoine et le CRTC ont pressé M. Péladeau de recommencer à faire ses versements. Ce dernier a accepté, séduit par l'idée de la ministre Bev Oda de revoir la structure du Fonds et l'annonce du nouveau président du CRTC, Konrad von Finckenstein, d'étudier la demande de Quebecor de créer son propre fonds.

Alors que la crise au FCT semble s'être atténuée avec ce revirement inattendu, le Collectif régional d'éducation sur les médias d'information (CRÉMI), pour sa part, demeure inquiet quant à l'avenir de la télévision canadienne. Comment la population peut-elle s'assurer que sa contribution au Fonds, via le paiement du câble, soit utilisée dans son intérêt, alors que le président du CRTC, qui accorde des permis de diffusion à l'ensemble des télécommunications canadiennes, considère la possibilité d'accorder à Quebecor le droit d'exploiter son propre fonds privé ? Le contenu canadien des émissions de télévision doit être protégé (particulièrement contre « l'américanisation » des ondes), et ni le gouvernement, ni les câblodistributeurs, ne doivent s'en accaparer pour détourner cette responsabilité à leur propre avantage.

PAR ANNIE FOREST • CRÉMI



Collectif Régional d'Éducation
sur les Médias d'Information

Visitez notre site web
www.aide-internet.org/cremi

Pour information : 346-0101

Apprendre à lire et à écrire

Le droit du citoyen à l'alphabétisation

PAR JESSICA LEMIEUX

« L'alphabétisation, c'est plus qu'apprendre à lire et à écrire. C'est avoir la capacité de comprendre l'information écrite pour ensuite la mettre à profit. L'alphabétisation nous permet de consolider nos acquis culturels, d'atteindre nos buts, de développer nos connaissances ainsi que notre potentiel. »¹

Collège Frontière est un organisme pancanadien qui œuvre auprès des analphabètes depuis plus de cent ans avec l'aide de milliers de bénévoles. Chaque année, ce sont plus de 5000 Canadiens qui offrent leur temps pour l'organisme, dont une cinquantaine à Sherbrooke. En 2005, Statistiques Canada et l'OCDE affirmaient qu'« 1 Canadien sur 4 éprouve des difficultés dans l'exécution de tâches qui requièrent des connaissances en lecture et en écriture »², un fait malheureusement ignoré de la population en général.

Cent ans d'histoire

Fondé par M. Alfred Fitzpatrick en 1899 sous le nom d'Association des camps de lecture, l'organisme Collège Frontière est la plus ancienne institution d'éducation aux adultes. En 1992, le programme pancanadien « des étudiantes et des étudiants alphabétisateurs » voit le jour. Il est inspiré du modèle qui a pris naissance quelques années plus tôt sur le campus de l'Université McGill. L'Association des étudiantes et des étudiants alphabétisateurs de l'Université de Sherbrooke est créée en 1996.

Des activités diverses

L'organisme offre plusieurs types d'activités : aide aux devoirs, tutorat individuel, cercle de lecture et tentes de lecture. À Sherbrooke, l'ensemble des activités se déroulent du mois d'octobre au mois d'avril, à l'exception des tentes de lecture qui ont lieu pendant la saison estivale. L'aide aux devoirs permet au bénévole d'offrir son aide auprès d'enfants en difficulté deux heures par semaine.

Grâce à cette collaboration, les enfants retrouvent confiance en eux et accroissent leur estime personnelle.

Le tutorat individuel en français langue maternelle ou seconde consiste à jumeler un bénévole et un apprenant adulte. Ce peut être tant un Québécois francophone qu'une personne immigrante. Le tuteur s'assure que les quatre savoirs, soit la lecture, l'écriture, la compréhension et l'expression, sont intégrés dans chaque leçon.

plein air dans les parcs de la ville, dans les fêtes de quartier et les fêtes familiales. Ils y dressent des tentes où les jeunes sont conviés à la lecture. Cette activité offre une excellente occasion aux enfants dans le besoin de s'initier au plaisir de la lecture. À Sherbrooke, c'est à l'été 2006 que l'activité a été initiée. Elle a rejoint plus de 200 enfants. Cette première expérience fut une grande réussite aux dires de Hélène Rochon, coordonnatrice à Sherbrooke : « Ce fut un réel succès : chaque fois qu'une tente était installée, au moins une dizaine d'enfants venaient prendre goût à la lecture avec nos bénévoles. »

Les partenaires

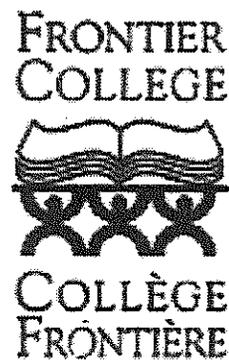
Chaque année, Collège Frontière recrute des étudiants ou des citoyens généreux qui sont formés afin de devenir des bénévoles alphabétisateurs compétents qui apprendront aux personnes de tous âges à lire, à écrire et à s'exprimer. À Sherbrooke, ce sont neuf organismes ou lieux d'éducation qui collaborent aux activités : le Centre d'éducation populaire (CEP), Famille Espoir, le Service d'aide aux nouveaux canadiens (SANC), la Maison de la famille rêve et espoir, le Soutien aux familles réfugiées et immigrantes de l'Estrie (SAFRIE) et les écoles aux Quatre Vents, Laroque, Desjardins et de la Montée.

Les besoins de Collège Frontière en bénévoles sont toujours grands, et à Sherbrooke ils se font actuellement sentir pour les tentes de lecture qui débiteront en juin. N'hésitez pas à contacter l'organisme pour offrir un peu de votre temps et ainsi aider la cause de l'alphabétisation !

Pour plus de renseignements ou pour devenir bénévole pour l'une ou l'autre des activités énumérées, allez naviguer sur le site de l'organisme au www.collegefrontiere.ca/usherbrooke ou téléphonez au 819 821-8000 poste 63673.

¹ <http://www.collegefrontiere.ca/usherbrooke/>

² id



Pour le droit du citoyen à l'alphabétisation

Le cercle de lecture est une activité offerte aux jeunes enfants âgés de cinq à huit ans. Une fois par semaine, un groupe de bénévoles et d'enfants se retrouvent pour partager leur goût d'entendre et de raconter des histoires et des contes. Collège Frontière croit qu'un enfant qui découvre le plaisir de la lecture dans son enfance gardera cette habitude dans sa vie adulte. Cette activité se tient dans les écoles de la commission scolaire sherbrookoise.

Finalement, les tentes de lecture ont lieu pendant la période estivale, soit de juin à août. Les bénévoles se déplacent en



187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 566-2727
Télécopieur : (819) 566-2664
Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

En arrière toutes !

PAR MÉLANIE SAINT-HILAIRE

Avant son élection, le Parti conservateur du Canada avait promis de mieux faire respecter les droits des femmes. Pourquoi ses politiques vont-elles en sens inverse ?

Stephen Harper apprécie les femmes. La preuve : chaque fois qu'il arrive à la Chambre des communes pour le période des questions, c'est presque toujours en compagnie de sa secrétaire parlementaire, Sylvie Boucher. Il invite rarement la députée de Beauport-Limoilou aux réunions stratégiques tenues dans son bureau ; il la laisse attendre à la porte. Mais il aime bien descendre l'escalier avec elle devant les caméras de télévision.

Une vision

Cette anecdote, relatée par l'analyste politique Manon Cornellier dans *Le Devoir*, en dit long sur la vision de l'égalité des sexes à Ottawa. Depuis son assermentation, le 6 février 2006, le premier ministre a adopté plusieurs mesures hasardeuses pour les Canadiennes. Séparément, elles peuvent passer pour des décisions mineures, motivées par des principes de saine gestion. Ensemble, elles dessinent une tendance inquiétante quant à l'attitude du gouvernement envers ses citoyennes.

Pendant sa campagne, le chef des conservateurs avait pourtant juré de s'attaquer aux iniquités de genre qui persistent. « Si je suis élu, je prendrai des mesures concrètes et immédiates, tel que recommandé par les Nations Unies, pour m'assurer que le Canada respecte entièrement ses engagements envers les femmes », avait-il promis le 18 janvier.

Aux dernières élections, le Parti conservateur a présenté 38 candidates féminines sur 308, contre 79 pour le Parti libéral et 108 pour le Nouveau Parti démocratique. Le cabinet actuel ne compte que six députées, la plupart cantonnées à un rôle mineur.

Équité salariale

« Harper me doit 29¢ ! » C'est le slogan martelé par le nouveau mouvement féministe *The Women Are Angry*, fondé par cinq Néo-Écossaises. Selon Statistique Canada, les femmes gagnent 71 ¢ pour chaque dol-

lar obtenu par les hommes. Le refus du gouvernement fédéral de garantir l'équité salariale, contrairement au Québec et à d'autres provinces, a fait monter la moutarde au nez des fondatrices du groupe. « Vu les chiffres, il est assez scandaleux que Harper considère l'égalité atteinte », s'indigne Marlo Shinwei.

Parmi les 29 pays les plus industrialisés, le Canada traîne au 25^e rang quant à l'écart salarial entre les sexes, devant l'Espagne,



Illustration : La Gazette des femmes

« Harper me doit 29¢ ! » Cette campagne réclame l'équité salariale au Canada.

le Portugal, le Japon et la Corée. Son laisser-aller lui a valu des réprimandes du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies, en 2003.

Il n'est pas dit que les libéraux auraient entamé les procédures, complexes et onéreuses, pour corriger cette injustice. Les conservateurs portent néanmoins l'odieux d'avoir dit non, le 18 septembre. « Je ne veux pas dire que les gouvernements précédents en avaient fait assez pour les femmes, précise Marlo Shinwei. Mais Harper nous ramène en arrière. »

Fractionner les revenus

Dès 2007, les couples retraités pourront fractionner leurs revenus de pension aux fins d'impôt. C'est ce qu'a décrété le ministre des Finances, Jim Flaherty, le 31 octobre.

Cette réforme fiscale permet au conjoint plus aisé de verser

une partie de ses revenus de pension dans la déclaration de l'autre, donc de baisser d'échelon d'imposition. Pour un couple dont les avoirs sont inégalement répartis, les économies sont réelles. Prenez Maurice et Gisèle, qui touchent 40 000 \$ par an (juste en revenus de pension) : ils paieront la somme entière et seulement 2 832 \$ si Gisèle en prend la moitié.

De prime abord, cette mesure semble favoriser les aînées. En effet, de nombreuses retraitées n'ont que peu ou jamais travaillé. Elles n'ont donc pas de fonds de pension. L'argent économisé en impôt peut bonifier leur quotidien. À condition, toutefois, que l'époux partage ses billets aussi également dans la vie que sur papier. Et que l'épouse ne doive pas acquitter elle-même les impôts sur la somme versée par son mari, qui gonfle artificiellement son revenu. Notons aussi que cette mesure n'aide en rien les 43 % de femmes âgées qui vivent seules, et qui comptent parmi les plus démunies.

Le danger, c'est que cette mesure soit étendue aux couples d'âge actif et à tous leurs revenus. Ce à quoi songerait actuellement Jim Flaherty. « C'est un des éléments que nous considérons en préparant notre budget 2007, confiait-il au journal *Le Devoir* en novembre. Cette mesure soutient les familles. » Précisons : les familles traditionnelles, où l'un des époux (devinez lequel) gagne l'essentiel du revenu de la maisonnée ! Pour permettre à Maxime d'épargner, Julie pourrait bien décider de moins travailler, voire de quitter son emploi. Surtout que sa contribution au marché du travail lui coûte cher en frais de garde, de transport, de nourriture, etc. Une telle réforme n'encourage guère les couples à se partager également la carrière et la vie domestique.

Source : *La Gazette des femmes*, Vol. 28 n°4, Janvier-février 2007

Statistique Canada et le salaire minimum

Le salaire minimum a augmenté de 15,67 % au cours des dix dernières années, soit d'octobre 1996 à mai 2006, tandis que l'inflation a cru de 19,71 % durant cette période. En 1996, le salaire minimum représentait 33 % du salaire moyen versé contre 30 % en 2006.

Ruban rose

Conflits d'intérêts ?

PAR MARIE-ÈVE COUSINEAU



La compagnie Revlon figure parmi les principaux commanditaires de la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein. Or, une quarantaine de ses produits de beauté contiendraient des ingrédients préoccupants, voire potentiellement cancérogènes, selon Skin Deep, une base de données évaluant les produits domestiques et cosmétiques (mise au point par l'Environmental Working Group, un organisme de recherche à but non lucratif des États-Unis). La pétrolière Ultramar, elle, peut se targuer d'être un des principaux partenaires de la Fondation du cancer du sein du Québec.

Un non-sens aux yeux de Madeleine Bird, membre de l'Action cancer du sein de Montréal. Et rien pour encourager les fondations à investir davantage dans la recherche sur les produits toxiques. « On ne mord pas la main qui nous nourrit », dit la femme de 26 ans qui a mené en 2004 une étude sur la cause marketing du ruban rose.

Manon Durocher, directrice générale de la Fondation du cancer du sein du Québec, s'en défend. Son organisme a récolté près d'un demi-million de dollars grâce à sa campagne Achetez rose pour la cause, en 2005. Cet argent a servi à financer des programmes de santé du sein (ex. : promotion de l'auto-examen et de la mammographie) et de soutien aux victimes, mais aussi de la recherche. En 2004, la Fondation a accordé 1,5 million de dollars à un projet de recherche mené par l'épidémiologiste Mark Goldberg, de l'Université McGill, et portant sur l'interaction des gènes avec l'environnement. « Si demain matin, Santé Canada nous indique que le rouge à lèvres de telle entreprise contient un produit cancérogène, il est certain que nous allons mettre un terme à notre entente avec ce partenaire », dit-elle.

La Fondation canadienne du cancer du sein adopte la même position. Barb Bryson, directrice des communications, fait valoir que la prévention primaire a représenté 26 % du budget de son organisme pour l'année fiscale 2006.

Madeleine Bird souhaite que les fondations aillent plus loin. Elles pourraient exiger de leurs commanditaires qu'ils modifient certaines de leurs pratiques. « Si Ford [qui soutient la Fondation canadienne du cancer du sein] s'inquiétait vraiment du cancer du sein, elle modifierait ses voitures pour réduire leurs émissions toxiques » affirme-t-elle.

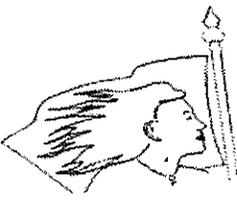
Source : *La Gazette des femmes*, Vol. 28 n° 4, Janvier-février 2007



CONCERTACTION FEMMES ESTRIE
 187, rue Laurier, bur. 301
 Sherbrooke QC
 J1H 4Z4
 Téléphone : (819) 563-1987
 Télécopieur : (819) 563-0204
 Courriel : concertactionestrie@yahoo.fr

Ce 8 mars, toute l'égalité, l'égalité pour toutes... mission possible en Estrie
www.femmesenestrie.qc.ca

Le Collectif pour le Libre Choix



Organisme féministe qui milite pour le libre choix des femmes en matière de grossesses non planifiées

187, rue Laurier, S.S. 2
 Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Tél. : 819 562-7338
 Fax : 819 562-7338
www.librechoix.org

CHÔMAGE

L'assurance-chômage à la Chambre des Communes

Depuis l'élection des conservateurs en janvier 2006, a-t-il été question d'assurance-chômage aux Communes ? La fragilité d'un gouvernement minoritaire a-t-elle permis des gains ou des espoirs de gains ?

Près d'une vingtaine de projets de loi ont été déposés en première lecture entre le 6 avril et le 25 octobre 2006. Ceux-ci proviennent de députés des quatre partis politiques présents aux Communes. Les grandes questions préoccupant les groupes membres du MASSE (admissibilité, durée et taux des prestations) ont trouvé écho dans des projets de loi déposés par le Nouveau Parti démocratique (NPD) et le Bloc québécois (BQ). De leur côté, libéraux (PLC) et conservateurs (PCC) semblent davantage préoccupés par l'amélioration des prestations spéciales.

Admissibilité

Deux projets de loi (C-265/NPD et C-269/BQ) auraient pour effet d'abolir la « norme variable d'admissibilité » (420 à 700 heures) et la notion de nouvel arrivant sur le marché du travail (910 heures). Dans ces deux cas, il est proposé un critère unique d'admissibilité fixé à 360 heures de travail dans la période de référence. Une telle mesure redonnerait au régime un véritable caractère universel.

Durée des prestations

Sur cette question, notre demande d'une banque minimale de 35 semaines pour toutes et tous est loin d'être reprise sur le terrain politique. Un projet de loi (C-269/BQ) propose une majoration de cinq semaines payables au niveau des prestations régulières. Une telle proposition laisse encore aux prestataires les plus vulnérables aussi peu que 14 semaines payables. De plus, un projet pilote offre déjà ce supplément de cinq semaines à certaines régions.

Taux de prestations

Trois projets de loi suggèrent de modifier le taux de prestations (C-265/NPD, C-269/BQ et C-371/NPD). Le BQ propose un taux de 60 % des 12 meilleures semaines de salaire au cours des 52 dernières. Toutefois, ils ont omis d'abroger le « dénominateur minimal », erreur qui élimine les avantages de leur proposition. De son côté, le NPD présente deux options : 55 % des 12 meilleures semaines ou 66 % de la rémunération hebdomadaire moyenne telle qu'établie par la Loi actuelle.

Délai de carence

Trois projets de loi (C-263/PLC, C-269/BQ et C-367/NPD) propose l'abolition pure et simple du « délai de carence ». Notons que ces trois partis politiques sont majoritaires aux Communes...

Soyons réalistes

Très peu de ces projets de loi connaîtront des suites aux Communes. De son côté, le gouvernement Harper n'a pas fait grand chose. Il a reconduit deux projets pilotes déjà existants et a élargi la notion de famille pour les prestations de compassion. Tout compte fait, c'est sûrement une bonne chose qu'il n'en ait pas fait plus, car ses visées de démantèlement et de privatisation ne serviraient jamais la classe ouvrière canadienne.

PAR DENIS POUDRIER • MCCE

À la défense des prestataires d'assurance-chômage en Estrie

Rencontre publique d'information
chaque mercredi soir à 19 h

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke Qc J1H 4Z4

www.lemcce.org «Actif depuis 1980» 819 566-5811

Pour le Québec

Des rendez-vous stratégiques sur la culture

PAR SYLVIE BERGERON • Coordinatrice régionale des Rendez-vous stratégiques sur la culture pour l'INM

Neuf régions et quatorze villes du Québec ont tenu en février des Rendez-vous stratégiques sur la culture. A l'invitation de l'Institut du Nouveau monde, organisation indépendante, non partisane, vouée au renouvellement des idées et à l'animation de débats publics, quelque 850 citoyennes et citoyens ont vivement discuté de l'avenir de la culture québécoise sous l'influence, par exemple, du pluralisme religieux, des régionalismes et des réalités autochtones. Après les rencontres sur l'économie au printemps 2005 et sur la santé à l'hiver 2006, la question de savoir si le Québec se dirige vers une culture commune ou s'il dessine, à l'heure des accommodements raisonnables, une mosaïque d'identités, n'a laissé ici personne indifférent.

Réunis à l'Université Bishop's les 2 et 3 février dernier, sous la coprésidence d'honneur de Monique Nadeau-Saumier, représentante de la culture au sein de la Conférence régionale des élus, et de Robert Poupart, principal et vice-chancelier de l'institution anglophone fondée en 1843 dans les Cantons-de-l'Est, les Estriennes et Estriens ont été relativement nombreux à proposer des pistes pour faire en sorte que la culture devienne

Sherbrooke, et Jean-Herman Guay, politologue bien connu de l'Université de Sherbrooke, nous avons eu droit à des exposés qui ont brossé respectivement la dynamique historique des Cantons-de-l'Est, l'expérience interculturelle dans les arts et les lettres aux 19^e et 20^e siècles, la politique culturelle de la Commission scolaire de la région-de-Sherbrooke et, en définitive, les bienfaits de la dualité en ré-

il a été proposé d'incorporer la dimension interculturelle du programme d'éducation internationale dans les programmes réguliers, en mettant l'accent sur la mémoire collective, entre autres sur l'histoire universelle, la philosophie, la psychologie.

L'esprit et la lettre de la Loi 101

En deuxième instance, de façon à mettre en œuvre les avenues discutées, jugées du reste très complexes, il faudrait envisager de rétablir l'esprit et la lettre de la Loi 101, tant au niveau de l'affichage que de la langue de travail.

Parce que l'école constitue le lieu par excellence de transmission de la culture commune et de la mémoire collective, pourquoi ne pas développer, en troisième lieu, une politique culturelle ministérielle commune à l'ensemble des institutions d'éducation ? Et ce, du niveau primaire au collégial ?

La création d'une politique culturelle exigeant des médias une augmentation des contenus régionaux adaptés à différents publics, en particulier à celui des jeunes, s'est imposée comme quatrième proposition. Tant mieux, car force est d'admettre qu'elle pose aussi les jalons de la réflexion à venir autour des pratiques culturelles, des cultures en émergence, de la diffusion, des rapports entre créateurs et publics, de la marchandisation, de la spécificité culturelle...

Un idéal culturel

Au cœur des préoccupations actuelles de nombreux organismes et intervenants, le débat, on en convient, reste donc entier. Il a néanmoins le mérite de favoriser, déjà, l'émergence d'un idéal culturel au diapason de la démocratie, de l'immigration, de l'entendement, de la volonté, de la mutation, des politiques et des enjeux du Québec, riche d'un passé évanescent et d'un avenir aux couleurs du monde.

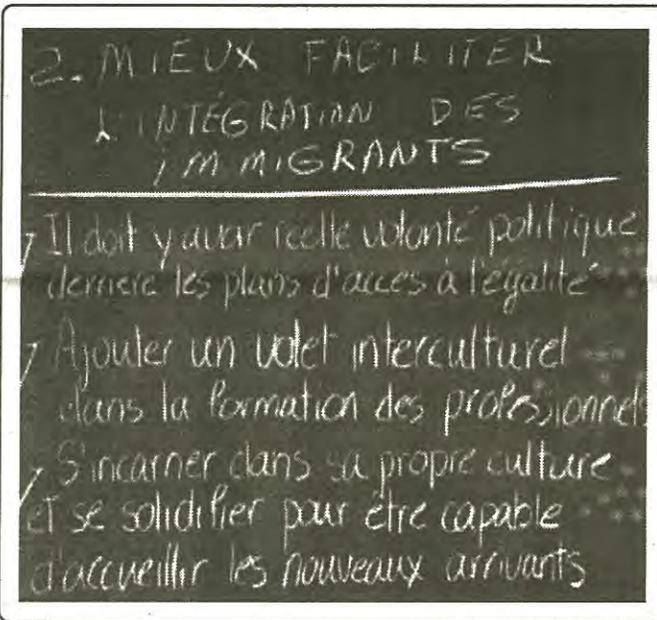


Photo : Sylvie Bergeron

Au tableau des propositions, se retrouve celle de « comment mieux faciliter l'intégration des immigrants ».

ce que l'ensemble des citoyens du Québec veut qu'elle devienne. Pas facile de répondre à cette commande, mais combien stimulant, surtout si on nourrit des rêves collectifs mobilisateurs, intergénérationnels, modernes et tournés vers le futur !

Dynamique historique

Sous les éclairages de quatre panélistes chevronnés : messieurs Jean-Pierre Kesteman, auteur de *L'Histoire de Sherbrooke* et de *L'Histoire des Cantons-de-l'Est*, Antoine Sirois, éminente grise dans l'élaboration de l'histoire culturelle dans les Cantons-de-l'Est, Claude St-Cyr, directeur de la Commission scolaire de la région-de-

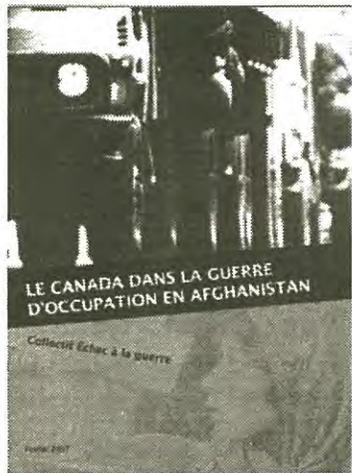
gion, voire au Québec. Riches d'enseignement, ces présentations ont mis la table des ateliers du lendemain, le samedi, lesquels se déclinaient en fonction des réalités et des priorités de chaque région.

Les personnes participantes, issues du domaine des arts et de la musique, du milieu des affaires et de l'immigration, du secteur politique et journalistique, d'organismes communautaires et culturels, du monde municipal et de l'enseignement, ont priorisé en plénière quatre propositions qui, nous l'espérons, influenceront nos décideurs et les bien-pensants.

À la question de savoir comment faciliter l'intégration des immigrants à la société québécoise,

Des troupes canadiennes pour les États-Unis

PAR PIERROT GAGNON • STAGIAIRE À LA TROVEPE



Cette publication, une production du Collectif Échec à la guerre, a été rendue possible grâce aux contributions reçues dans le cadre de l'Appel au retrait des troupes, lancé en octobre 2006. Vous pouvez vous le procurer, moyennant une légère contribution volontaire, à l'adresse suivante : Collectif Échec à la guerre, 454 Est, avenue Laurier, Montréal QC H2J 1E7 ou par courriel : info@echecalaguerre.org, ou au (514) 490-0040.

Les différentes guerres menées par les États-Unis ces dernières années touchent la population canadienne par ses implications politiques et militaires pour notre pays. Alors que le gouvernement canadien annonçait qu'il ne donnerait pas son appui à la guerre menée en Irak par les États-Unis, il a déployé environ 2000 soldats pour soutenir leur présence militaire en Afghanistan. Cet appui indirect permettait donc de libérer des troupes américaines pouvant être redirigées en Irak. Malgré l'opposition d'une large part de la population à notre implication militaire en Afghanistan, 2 300 soldats canadiens sont déjà présents en sol afghan, auxquels iront s'ajouter 125 soldats canadiens en août 2007, provenant majoritairement de la base de Valcartier, au Québec.

La présence du Canada en Afghanistan en fait réagir plusieurs qui ne sont pas en accord avec cet appui aux intérêts politiques et économiques des États-Unis dans cette guerre. Cette invasion en terre afghane, sous le chapeau de leur lutte contre le terrorisme, n'est pas une intervention militaire légitime. Elle s'imbrique dans leur nouvelle approche de « guerre préventive » décrite comme n'étant qu'un écran de fumée pour cacher leur véritable objectif de renverser un gouvernement hostile à leurs intérêts.

De bonnes intentions

Après plus de cinq ans d'occupation militaire extérieure, la situation en Afghanistan n'est pas à la hauteur des promesses du gouvernement canadien. Les droits humains, dont ceux en lien avec la condition des femmes dans ce pays, sont semblables à ce qu'ils étaient avant notre effort d'aide à la population afghane. La superposition des mandats des troupes militaires, soit la guerre et la reconstruction, ne tient pas compte de

la réalité d'une occupation militaire extérieure et de la relation entre la communauté afghane et les soldats étrangers. La représentation d'un soldat pointant son arme d'une main et offrant son aide de l'autre démontre bien l'incompatibilité de ces deux rôles.



Illustration : Collectif Échec à la guerre

Pour toutes ces raisons, plusieurs organismes s'opposent à cette participation militaire canadienne. Récemment, même un comité du Sénat a recommandé que le Canada

envisage de retirer ses troupes de l'Afghanistan. Le Canada appuierait les États-Unis pour l'intérêt de certaines grandes corporations y trouvant profits et pour approfondir le partenariat politique entre les deux pays.

Le Collectif Échec à la guerre, en collaboration avec plusieurs organismes, appelle donc au retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan. Celui-ci demande également des comptes au gouvernement canadien afin d'éclairer la population sur notre véritable implication dans cette initiative de nos voisins du Sud d'agrandir leur empire. En lien avec le 4^e anniversaire de l'invasion de l'Irak par nos voisins les États-Unis, se tiendra, le 17 mars prochain, la Journée pancanadienne d'action pour la paix qui sera soulignée par plusieurs mobilisations et dont l'une des revendications est le retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan.

Campagne de Développement et Paix

Déraciner l'injustice

Plus grand mouvement social d'Amérique latine, le *Mouvement des paysans sans terre* (MST) a gagné, avec ses membres, 25 millions d'hectares depuis 20 ans. C'est l'équivalent de la superficie de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande du Nord et du Pays de Galles réunis. Mais la réforme agraire n'est qu'une parcelle du rêve porté par le MST qui sème, petit à petit, un Brésil différent. Un Brésil où la terre n'appartient plus à une minorité mais à ceux et celles qui la cultivent. Un pays d'égalité, où oppression et esclavage auront été déracinés. Un Brésil où l'agriculture respectera les cycles de la nature et répondra aux besoins des gens. Être *Sem Terra*, c'est être uni à des centaines de milliers d'autres personnes en train de développer autrement la campagne.

Pas de paix sans développement

Vous pouvez agir. En donnant, une fois ou chaque mois, vous permettez de multiplier des initiatives comme celle du *Mouvement des paysans sans terre*.

Faites votre don en ligne, en toute sécurité : www.dev.org
Vous pouvez aussi téléphoner ou écrire à :

Développement et Paix
1425, boul. René-Lévesque Ouest, 3^e étage
Montréal (Québec) H3G 1T7
Sans frais : 1-888-234-8533



Développement et Paix

Source : Développement et Paix

Débat télévisé des chefs

Un débat pour tous et toutes !

PAR LOUISE DAIGLE



Savez-vous qu'au Québec, il y aurait entre 550 000 et 900 000 Québécoises et Québécois qui auraient déclaré adhérer au Parti vert ou à Québec solidaire. C'est sans compter tous les autres qui sont intéressés à connaître les positions prônées par tous les partis en lice, incluant ces deux partis.

Or, compte tenu de l'étendue géographique du Québec, la télévision demeure, il va s'en dire, le média d'information le plus accessible pour chacun d'entre nous. Lors de cette campagne électorale, l'exercice crédible de la démocratie exige que toutes les voix représentatives de l'ensemble de la population québécoise soient entendues, même si pour ce faire, leur temps d'antenne puisse être réduit par rapport aux trois principaux partis.

Si l'exercice de la démocratie vous tient à coeur, il est possible de signer une pétition en ligne www.debatpourtous.net, réclamant la présence des chefs de ces deux partis au débat télévisé qui aura lieu en cours de campagne électorale.

Pipeline transafghan : un projet de 3,2 milliards de dollars

- En 2001, les Talibans refusaient d'octroyer à des intérêts étasuniens - la compagnie UNOCAL - la construction du pipeline transafghan devant transporter le gaz naturel du Turkménistan vers le Pakistan.
- Au début du mois d'octobre 2001, les États-Unis déclenchent la guerre contre l'Afghanistan.
- Le 27 décembre 2002, une entente est finalement signée entre Hamid Karzai et des représentants des gouvernements turkmène et pakistanais : un projet de 3,2 milliards de dollars...

Source : *Le Canada dans la guerre d'occupation en Afghanistan*, Collectif Échec à la guerre, 2006

SHERBROOKE



Soyons lucides,
votons **Solidaire!**

Christian
Bibeau

www.quebecsolidaire.net/sherbrooke



Adoré et payé par Alan, l'ancien agent de l'État de Québec solidaire. Imprimé par le journal *Le Soleil*, 1195 Galt St., Sherbrooke.

Chose promise, chose due...

PAR MANON BRUNELLE • ILLUSION-EMPLOI

En période où, au Québec, on entend parler énormément d'accommodement raisonnable, plusieurs individus tentent de se montrer compréhensifs, avenants et ne veulent pas être taxés de faire preuve de racisme... Pourtant, force est de constater que des Québécoises et des Québécois ont une peur viscérale de perdre leur culture, leur identité, leurs principes, leurs valeurs et évidemment leurs jobs !



Nous sommes de plus en plus nombreux à vouloir vivre parmi vous !

Depuis plusieurs années, malgré de nouveaux critères d'admissibilité à l'immigration, de nouvelles politiques ainsi que l'annonce de la part des personnes élues mentionnant plus d'ouverture des ordres professionnels, l'accès à des emplois décents, durables et de qualité, reste un obstacle majeur pour les personnes immigrantes.

Lors du récent Forum contre le racisme et les discriminations, qui a eu lieu à Sherbrooke, il nous a été permis d'apprendre que quatre ans après l'adoption d'une Politique d'intégration et

d'accueil, la Ville de Sherbrooke n'a comme objectif que l'embauche de 90 personnes issues des communautés culturelles d'ici 2010. Un faible ratio de 0,06 % sur les quelque 1 500 personnes qui travaillent à la ville.

Actuellement, la ville compte 14 personnes employées, mais il a été impossible de savoir s'il s'agissait d'emplois à temps partiel ou à temps plein, à contrat à durée limitée ou à durée illimitée, dans le cadre de programmes d'insertion ou d'employabilité, en tant que cadres,

fonctionnaires ou autres et surtout, si les postes détenus mettaient à profit leur expertise... Cet exemple de notre ville qui se targue d'une politique d'intégration, nous démontre un malaise ressentie à l'échelle nationale. On veut bien favoriser l'arrivée des personnes immigrantes au Québec pour régler notre problème de dénatalité et améliorer notre situation économique, mais, trop souvent, on les confine à des emplois précaires, à bas salaires, et ce, en bafouant leur formation et leur expérience.

Du concret, SVP

Le climat de tension actuel et l'augmentation de la xénophobie que l'on constate, ne sont pas des facteurs aidant pour faciliter une intégration harmonieuse, respectueuse et réussie qui atteint ses objectifs. L'intégration par l'emploi a été et reste un défi énorme et dérangeant sur lequel nous devons véritablement nous pencher au-delà des bonnes intentions, des vœux pieux et des objectifs louables qui sont loin de se concrétiser.

Sherbrooke

Nombre de personnes immigrantes par pays d'origine en 2006, par ordre décroissant*

Colombie :	261
Afghanistan :	103
Congo :	60
Argentine :	49
Bésil :	45
Mexique :	40
Uruguay :	30
Burundi :	28
Pérou :	22
France :	18
Maroc :	18
Algérie :	15
Roumanie :	13
Rwanda :	11
Chine :	11
Somalie :	9
Russie :	8
Mali :	7
Angola :	7
Ukraine :	7
Vénézuéla :	7

* La liste est incomplète

Source : Service d'aide aux néo-Canadiens

Avis important aux employeurs

Un emploi d'été, un pas vers une carrière

Emplois d'été Canada est une nouvelle initiative du gouvernement du Canada offrant des subventions salariales aux employeurs pour la création d'emplois d'été de grande qualité à l'intention des étudiants. Cette initiative, qui tient compte du dynamisme actuel du marché du travail, vise à répondre aux besoins des étudiants. Les employeurs des organismes sans but lucratif, du secteur public et du secteur privé (de 50 employés ou moins) sont invités à présenter leur demande au plus tard le **vendredi 30 mars 2007**.

Les employeurs peuvent présenter leur demande en ligne à servicecanada.ca (sous la rubrique *Employeurs et entreprises*), par télécopieur, par la poste ou en personne en visitant un Centre Service Canada.

Les demandes seront évaluées en fonction des critères d'admissibilité et des priorités de l'initiative. Parmi ceux-ci figurent la création d'emplois qui n'auraient pas existé autrement, l'aide aux étudiants qui en ont le plus besoin en raison de leur lieu de résidence ou d'autres obstacles, la qualité de l'expérience de travail offerte et la disponibilité des fonds.

Pour plus de renseignements :

Composez le 1-800-935-5555 (ATS 1-800-926-9105)

Cliquez servicecanada.ca

Visitez le Centre Service Canada de votre localité (consultez servicecanada.ca pour connaître les adresses des centres)

1-800-935-5555 (ATS 1-800-926-9105)
servicecanada.ca

Service
Canada

Êtes-vous réfractaire à l'impôt ?

La déclaration d'impôt sur le revenu, bien que souvent considérée comme une corvée, est obligatoire en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi sur les impôts (Québec). Vous en soustraire peut vous coûter cher en intérêts et en pénalités de toutes sortes. Par ailleurs, si vous faites votre déclaration, certaines sommes pourraient vous être retournées par le gouvernement ou encore, vous pourriez avoir droit à certaines prestations.

Il existe deux types de crédit d'impôt : les crédits remboursables et les non remboursables. Les premiers, comme leur nom l'indique, peuvent faire en sorte que des sommes vous seraient remboursées et les seconds, à réduire l'impôt que vous devez payer et sont « non remboursables » parce que, même si le total de ces crédits est plus élevé que votre impôt, la différence ne vous sera par remboursée.

Impôt provincial

Si vous êtes parents d'enfants mineurs, vous pourriez avoir accès au programme de Soutien aux enfants qui remplace les prestations familiales, le crédit d'impôt non remboursable pour enfant à charge et la réduction d'impôt à l'égard des familles. À cette mesure peut s'ajouter le supplément pour enfant handicapé. Que vous soyez étudiant, sans emploi, retraité ou travailleur, vous pourriez recevoir les crédits d'impôt suivants : frais de garde d'enfant (quand on n'a pas accès aux garderies à 7 \$), TVQ, prime au travail, remboursement d'impôt foncier, crédit transféré d'un conjoint à l'autre. Il existe aussi d'autres possibilités de crédits ou remboursements.

Impôt fédéral

Concernant les crédits remboursables au fédéral, il y a la TPS. Pour les parents d'enfants de 18 ans et moins, le gouvernement utilisera les informations inscrites aux fins de la Prestation fiscale canadienne pour enfant (PFCE) pour calculer le montant de crédit de la TPS. Pour les aînés, la réception de la Pension de la sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti ou de l'Allocation au conjoint n'est pas automatique. Une demande doit être soumise pour chacune de ces prestations. Une liste détaillée de crédits d'impôt non remboursables est disponible. Pour obtenir plus d'informations, consultez l'ACEF Estrie au 819 563-8144.

Source : Ghislaine Beaulieu, ACEF Estrie

VOUS ET VOS DROITS

Vous vous mariez. Peu de temps après, vous découvrez que la personne que vous avez épousée n'est pas celle que pensiez. Pouvez-vous faire annuler le mariage ?

Les faits :

Le 30 novembre 2002, une dame canadienne d'origine polonaise se marie avec un Polonais en visite à Montréal. Elle accepte de parrainer ce dernier pour qu'il puisse devenir citoyen canadien. Peu de temps après le mariage, la dame note un comportement inquiétant chez son époux. Il menace de se suicider et il déchire ses vêtements. Elle décide de discuter avec sa famille pour savoir ce qui ne va pas chez son nouveau mari. On lui apprend qu'il a été condamné en Pologne pour le meurtre de sa première femme, qu'il y a passé huit ans en prison et qu'il a un enfant qui est toujours là-bas. La femme décide de le confronter sur ces allégations. Il devient alors agressif et la menace de mort. À la veille de l'audition de sa cause pour menaces, il quitte le Canada pour retourner en Pologne. Au mois de septembre 2004, la dame demande l'annulation du mariage. Elle prétend qu'elle n'aurait jamais consenti à l'épouser si elle avait su la vérité sur lui avant le mariage.

Le litige :

Le mariage peut-il être annulé pour faute de consentement ?

La décision :

Le Tribunal prononce la nullité du mariage.

Les motifs :

Le consentement libre et éclairé est une condition essentielle à la validité d'un mariage. Or, la dame n'a pas pu fournir un consentement valide puisqu'elle a été induite en erreur par son époux. Il a caché sa véritable identité, le meurtre de sa première femme, l'existence d'un enfant en Pologne ainsi que plusieurs autres éléments qu'il aurait dû révéler à sa future épouse avant la célébration du mariage. Il a visiblement trompé cette dernière et ceci dans le but d'obtenir sa citoyenneté canadienne. Sans aucun doute, elle n'aurait jamais accepté de l'épouser si elle avait connu son passé et ses véritables intentions avant le mariage. Ainsi, vu le dol (tromperie) de monsieur et l'entière bonne foi de la dame, le Tribunal en vient à la conclusion que cette dernière n'a pas donné un consentement valide et prononce la nullité du mariage.

PAR MICHELINE PLANTE • Avocate à l'aide juridique / 819 563-6122

Deuxième Rendez-vous de la culture en Estrie

Ce deuxième Rendez-vous nous aidera à faire avancer la réflexion autour des pratiques culturelles à l'heure d'Internet et de la planète.

Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke

16 et 17 mars 2007

Inscription : Conseil de la culture de l'Estrie

819 563-2744

Rencontre nationale à Montréal les 27
et 28 avril 2007

10 \$ pour les étudiants

15 \$ pour les membres de l'INM

20 \$ pour les non-membres

CULTURE
RENDEZ-VOUS
STRATÉGIQUES



Solidarité Populaire Estrie



187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 562-9547
solidari@aide-internet.org

Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse

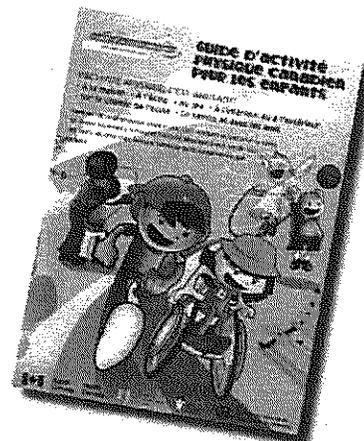


Les enfants actifs : rien ne peut les arrêter

Quand on les habitue très tôt à un mode de vie sain et actif, les jeunes ont plus d'énergie et de confiance en eux pour relever les défis de demain.

Contactez-nous dès maintenant pour obtenir un Guide d'activité physique et pour en savoir plus sur les bienfaits de l'activité physique et de la pratique du sport. Découvrez aussi comment le nouveau **crédit d'impôt pour la condition physique des enfants** peut vous aider à faire bouger vos jeunes.

Pour plus de renseignements sur le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants, veuillez composer le 1 800 959-7383.



L'activité physique ... pour la vie!

canadiensensante.ca

1 800 O-Canada (1 800 622-6232)

Canada

Saviez que sur la lutte à la pauvreté et l'action communautaire

L'ACTION DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC (ADQ) préconise une vaste réforme de l'aide sociale : bonification de l'aide à la clientèle inapte et retour en emploi des bénéficiaires aptes au travail.

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC (PLQ) veut augmenter la lutte à la pauvreté en partenariat avec les OCF et des organismes communautaires du milieu de la santé et de l'éducation pour améliorer le soutien et l'accompagnement de trois groupes cibles : 1) les enfants en situation de pauvreté afin qu'ils réussissent mieux à l'école 2) les jeunes adultes démunis, afin qu'il intègrent un emploi 3) les parents en difficulté, afin qu'ils retrouvent leur confiance pour le plus grand bénéfice de leurs enfants ;

- des mécanismes d'accompagnement pour les 45 ans et plus pour les aider à se remettre en mouvement ;
- une réclamation des fonds de la caisse de l'assurance-emploi pour qu'ils servent à la formation des jeunes, des nouveaux arrivants et des bénéficiaires de l'aide sociale.

LE PARTI QUÉBÉCOIS (PQ) veut une indexation des prestations d'aide sociale pour les bénéficiaires aptes au travail ;

- une incitation des bénéficiaires de l'aide sociale (notamment les jeunes mères) à retourner aux études avec une aide à la transition ;
- une poursuite de la mise en oeuvre de la politique de condition féminine ;
- une campagne de sensibilisation sur 10 ans contre la violence faite aux femmes ;
- le maintien de la Politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire ;



- la mise en place d'un régime de retraite à financement salarial et amélioration des conditions de travail dans le communautaire ;
- un renforcement et officialisation de la collaboration entre les groupes communautaires et les organismes d'économie sociale avec les ministères tout en respectant l'autonomie des groupes ;
- la mise sur pied d'un fonds pour offrir des services aux proches de victimes d'actes criminels.

QUÉBEC SOLIDAIRE (QS) préconise une augmentation progressive du salaire minimum à 10\$/h ;

- une hausse des prestations d'aide sociale au niveau de couverture des besoins essentiels (augmentation de toutes les prestations au niveau de celles reçues par les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi ;
- une exemption complète des pensions alimentaires pour enfants ;
- 8 000 logements sociaux par an réalisés écologiquement (4 000 s'il n'y a pas de participation du fédéral) ;
- la gratuité des médicaments pour les prestataires de l'aide sociale ;
- une consultation sur l'instauration d'un revenu de citoyenneté ;
- la reconnaissance et le financement accru des organismes communautaires et rehaussement de leur mission de base ;
- une campagne nationale contre la violence faite aux femmes : adoption de mesures nécessaires ;
- un filet de sécurité sociale pour les artistes.

Source : Texte tiré des plateformes électorales des principaux partis

TVC du Québec

Tout un impact social !

Au moins 69 % des téléspectateurs des télévisions communautaires (TVC) affirment que leur télévision communautaire répond à un véritable besoin. Dans une même proportion (67 %), les téléspectateurs éprouvent un sentiment de fierté à l'écoute de leurs émissions. La télévision communautaire contribue à l'augmentation du sentiment d'appartenance à la localité ou à la région pour 56 % des téléspectateurs. Il n'est donc pas étonnant de constater que 69 % de ceux-ci affirment que leur télévision communautaire fait partie de leur patrimoine culturel local ou régional. C'est ce que révèle l'étude du CSMO-ESAC, publiée conjointement avec la Fédération des télévisions communautaires autonomes, ayant pour titre : *Mesure d'impact social et profil d'auditoire des télévisions communautaires autonomes du Québec*. Elle démontre l'importance de ce moyen de communication de proximité pour les communautés québécoises.

Source : www.fedetvc.qc.ca et www.csmoesac.qc.ca

UNE CONTRIBUTION RESPONSABLE AU PROFIT DE LA COLLECTIVITÉ

Vous voulez savoir où va l'argent de Loto-Québec?
Vous voulez en connaître davantage sur son engagement social, son apport économique, les retombées touristiques de ses casinos et sa contribution environnementale?

Procurez-vous l'édition 2006 du *Bilan de responsabilité sociale* de Loto-Québec* en le téléchargeant depuis le site web lotoquebec.com

ou

demandez à le recevoir en composant:

- 1 800 350-9033 (Montréal)
- 1 800 463-4560 (Québec)

* Rapport annuel - Bilan de responsabilité sociale 2005 de Loto-Québec, récipiendaire du prix Batchy de la North American Association of State and Provincial Lotteries pour le meilleur rapport annuel.



Les rendez-vous de la francophonie

Un grand concours de Radio-Canada

Radio-Canada lance cette année un grand concours en invitant la population à découvrir les expressions francophones les plus colorées du pays. Du 19 février au 19 mars prochain, « Par chez nous on dit... » prend l'affiche sur ses ondes.

Les émissions de la Première Chaîne radio de toutes les stations invitent les auditeurs à soumettre des expressions typiques de leur coin de pays. Typiques, colorées, étranges, évocatrices... Cinq expressions par station seront retenues et se livreront une compétition amicale mais musclée sur le web. Les internautes, de Moncton à Vancouver, seront invités à voter pour leur expression favorite et pourront ainsi courir la chance de gagner un voyage pour deux personnes à Aix-en-Provence d'une valeur de 5 000 \$.

Les participants dont les expressions auront été choisies au niveau régional se mériteront une collection d'ouvrages de référence sur la langue française. Ceux dont les expressions auront été choisies au niveau national se mériteront un chèque-cadeau de chez Renaud-Bray, pour une valeur totale des prix de 3 000 \$.

Emissions participant au concours

- Les émissions régionales de la Première Chaîne radio
- *L'Accent* - à la télévision de Radio-Canada, le samedi à 13 h HE
- *La Fosse aux lionnes* - à la télévision de Radio-Canada, du lundi au vendredi à 16 h HE (rediffusion à 23 h HE)
- *La Fureur des Rendez-vous*, samedi 10 mars à 18 h 30 HE

Tous les détails sur le concours, sur les activités déployées par Radio-Canada pour souligner les *Rendez-vous de la Francophonie* ainsi que de nombreuses entrevues et hyperliens utiles sont disponibles au www.radio-canada.ca/francophonie.

Source : William St-Hilaire, chef des communications régionales (514) 597-4441

1^e édition Course Estrie

À vos films... Prêt ? Tournez !

PAR DENISE PROVENCHER • Conceptrice et directrice

La Course Estrie invite les jeunes créateurs estriens âgés entre 18 et 35 ans à soumettre leur candidature au concours *Jeunes cinéastes* et ainsi courir la chance de remporter un contrat d'embauche d'une valeur de 4 000 \$ comprenant une formation en création cinématographique de près de 100 heures. Pendant 13 semaines, de mai à juillet 2007, les lauréats parcourront l'Estrie et créeront chacun trois courts métrages. Les candidats ont jusqu'au 2 avril prochain pour acheminer leurs dossiers.

Sept jeunes cinéastes seront choisis par un jury formé de professionnels de la télévision et du cinéma, puis seront jumelés à l'un des sept territoires qui composent l'Estrie, à partir duquel chacun devra réaliser ses trois courts métrages. Le premier est un documentaire d'auteur dont le sujet puisé à même les enjeux, les problématiques, l'histoire ou les milieux de vie propre au territoire d'accueil, fait l'objet de recherche et de consultation auprès des intervenants locaux dans le but d'en faire une analyse documentée. Le second répond à une commande venant d'un client local ; il peut s'agir d'une publicité, d'une vidéo corporative, d'un portrait d'une personnalité, d'un reportage, etc. La dernière réalisation surnommée « film de village » est une courte fiction où le lauréat n'a qu'une contrainte : tourner dans un village situé sur le territoire auquel il est jumelé. En fin de parcours, les oeuvres seront présentées au public lors d'une soirée Première et d'une tournée régionale et, par la suite, diffusée dans différents événements et festivals régionaux, nationaux et internationaux.

Des éditions pilotes remarquées

Mentionnons que deux éditions pilotes ont été réalisées dans une MRC de l'Estrie. Elles ont connu un succès remarqué entre

AVANT LE 2 AVRIL 2007
819.828.1876
COURSEESTRIE.COM

autres, par l'Office National du Film du Canada (ONF) et la Série Regard du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke qui ont d'ailleurs acheté les droits de diffusion de plusieurs films ; succès également remarqué par l'Institut National de l'Image et du Son (INIS) lieu francophone de formation en cinéma le plus prestigieux des Amériques. En terminant, soulignons que la Course Estrie suscite l'adhésion de l'ensemble de la région. C'est un véritable consensus qui se crée pour offrir à notre jeunesse un projet stimulant qui nécessite de l'audace et le goût des défis !

Source : Course Estrie, 819 828-1876

SOS La combinaison gagnante

Avant de jouer, vous fixez-vous une limite d'argent ?

Faites le point sur vos habitudes de jeu. Découvrez votre portrait de joueur en vous procurant le dépliant 8/8 sur le site 8sur8.com.

Si le jeu n'est plus un divertissement...

1 866 SOS-JEUX
1 866 767-5389
JEU : AIDE ET RÉFÉRENCE

FONDATION MISE SUR TOI
une initiative de Loto-Québec

Une réflexion sur vos désirs profonds



Du 7 au 24 mars 2007, le Théâtre du Double signe de Sherbrooke, en coproduction avec le Théâtre de Jonquière, présentera sa nouvelle création : *Je ne pensais pas que ce serait sucré*.

Lucifer, dit Lucas, n'a plus le désir de rien. En pleine crise d'identité, il se retrouve chez le docteur Anna Bettelcott, psychanalyste de profession, afin d'entreprendre une thérapie. Mal lui en prit. Il fera alors non seulement la découverte de son moi profond, mais aussi celle de Rose, fille adolescente du Dr Bettelcott. Cette jeune fille, passionnée des papillons, troublera la vie de Lucifer à un point tel qu'il se questionnera sur sa conception du bien et du mal. Perséphone, déesse des enfers et ancienne maîtresse de Lucifer saura-t-elle aider notre pauvre diable ?

Cette coproduction présente le travail de comédiens et de concepteurs de Sherbrooke et de Jonquière. Elle réussira à vous charmer et à vous transporter dans un monde à la fois psychologique, sensuel et poétique.

Texte de Catherine Cyr et mise en scène de Patrick Quintal, *Je ne pensais pas que ce serait sucré* sera présenté du 7 au 24 mars, du mercredi au samedi, à 20 heures, à la salle *Le Petit Théâtre de Sherbrooke*, au 174, rue du Palais.

Source : Audrey Bellegarde, agente de communication, Théâtre du Double signe, 819 565-5536



À ne pas manquer !

Johan Padan à la découverte des Amériques

Avec Alberto Garcia Sanchez

Ne manquez pas ce rendez-vous avec le magnifique texte de Dario Fo, superbement interprété, en français, par Alberto Garcia Sanchez.

Salle de Littorale
138, rue Wellington Nord, 2^e étage
Sherbrooke
Entrée : 5 \$

Information : (819) 566-6996
petronella@productionslittorale.com

Vues de l'autre côté de la frontière

La révolution et le bon sens

PAR CLAUDE DOSTIE

Il est toujours un peu étrange de croiser, dans ses lectures, de véritables socialistes annonçant la révolution avec un grand R. Elle est pour bientôt en passant. C'est David North qui nous l'apprend dans *The crisis of American Democracy*, une transcription de quelques quatre conférences que le patron – pardon, le camarade – du conseil éditorial d'un site internet socialiste fort connu (wsws.org), a donné entre 2000 et 2004. North fait penser à ces profs de Cégep un peu défraîchis qui nous apprennent que les crises économiques étaient des crises de surproduction et que le contrôle de tout et rien par l'État ne risque jamais d'entraîner une certaine inefficacité ou même, de la corruption. Ils étaient d'autant plus convaincants, qu'ils connaissaient toutes les cases où placer les événements de ce monde ; le grand horloge de l'Histoire n'avaient pas de secret pour eux.

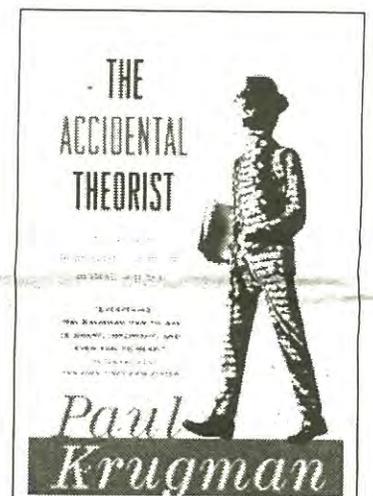
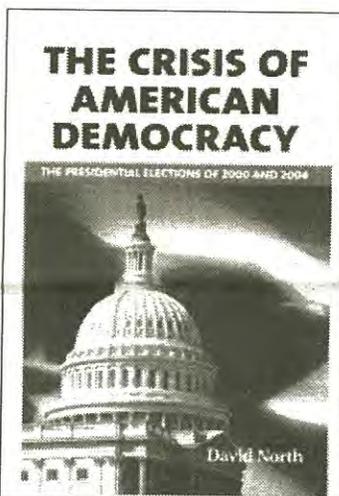
Pour North non plus, les événements récents aux États-Unis ne sont pas enveloppés d'aucun mystère. Cela n'est probablement pas étranger au fait qu'à peine trois semaines après l'élection très serrée de 2000, North qualifiait cette crise constitutionnelle de conflit irrépressible de nature sociale et économique. Il ne suffisait pas à North de simplement déplorer que les juges de la Cour suprême ait été si partisans dans leur jugement en faveur de Bush, il lui fallait tout de suite tracer un parallèle entre l'élection de 2000 et... la guerre de sécession américaine.

Car, voyez-vous, la carte électorale de 2000 ressemble à la séparation entre les états esclavagistes du Sud et les états abolitionnistes du Nord, à l'aube du conflit. La guerre civile qui s'en suivit n'est, en passant, que le résultat d'un conflit entre deux sortes de capitalisme (archaïque au Sud, dynamique au Nord). Le problème, c'est que, contrairement à l'élection de Lincoln en 1860, celle de Bush ne provoqua pas la sécession du Nord. Léger détail. Qu'à cela ne tienne, le parallèle est tracé et il ne suffit plus que d'aligner les chiffres sur le fossé croissant entre les riches et les pauvres pour nous faire trembler de peur ou d'espoir, c'est selon.

Une crise économique viendra bientôt cristalliser les forces vives du prolétariat et hop, c'est l'eldorado socialiste.

Cette théorie a évidemment quelques lacunes : elle n'explique pas pourquoi Bush a été réélu si ce n'est que parce que la crise se poursuit. Elle n'explique pas pourquoi le Parti égalitaire socialiste, pour lequel North milite, n'a jamais fait élire un représentant. C'est par ailleurs

crises économiques sont moins causées, prétend-t-il, par de méchants spéculateurs que par des politiques monétaires erratiques de gouvernements qui le sont tout autant (Des cas comme celui du financier Georges Soros qui fit fortune en provoquant la chute de la livre sterling, sont rarissimes et sont moins dus aux lacunes du marché qu'aux aptitudes de Soros lui-même). Le libre-échange profite – oui, oui –



peu facile d'expliquer le fort taux d'abstention aux États-Unis par le fait que les électeurs sont désabusés ; peut-être le sont-ils mais confortablement ?

Si vous avez le goût d'une discussion plus sereine des problèmes de notre temps, vous devriez plutôt considérer Paul Krugman, un éminent économiste qui est réputé être le plus important *columnist* aux États-Unis. *The Accidental Theorist* a été publié en 1998 et porte donc, contrairement à ses ouvrages plus récents sur Bush, essentiellement sur l'économie. Krugman est une sommité en matière de crise monétaire et d'économie internationale. Il explique des problèmes parfois complexes avec une simplicité désarmante.

Révolution à venir

Ce que vous devez savoir, c'est que Krugman est un défenseur de l'économie de marché : les

aux travailleurs du tiers-monde et notre dénonciation des exigences du marché a plus à voir, selon lui, avec la sensibilité et la culpabilité.

Cela dit, il défend aussi un système de santé géré par l'État et des taxes à la pollution. Ces taxes pourraient devenir la principale source de revenu du gouvernement. Elles permettraient de réduire d'autres taxes ou impôts. Tous les manuels d'économie présentent d'ailleurs le cas de la pollution comme le meilleur exemple d'une «externalité» que le marché ne peut gérer et qui nécessite l'intervention du gouvernement. Bref, l'état de l'environnement, ou comme pourrait dire un marxiste, les conditions matérielles, risquent bel et bien de provoquer une révolution du capitalisme.

NORTH, David. *The crisis of American democracy*, Mehring, 2004. KRUGMAN, Paul. *The accidental theorist*, Norton, 1998.

ABONNEMENT

S'abonner, c'est se donner les moyens de mieux s'informer !

ENTRÉE LIBRE

Régulier : 15 \$ Institutions, organisme : 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s)
adressé à : Entrée Libre, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____